

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

Mairie d'Ussel Département de la Corrèze Date de la convocation : 28 mars 2024 Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de pouvoirs : 9

Le dix avril deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 20 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE; M. Gilles BARBE; Mme Nicole BERTHON; Mme Chrystèle BOYER; M. Michel BUCHE; M. Tony CALLA; M. Tony CORNELISSEN; M. Patrick COURTEIX; Mme Sandra DELIBIT; M. Jean-Pierre GUITARD; Mme Mady JUNISSON; Mme Martine PANNETIER; M. Philippe PELAT; M. Michel PESTEIL; M. Bruno RAYNAUD; M. Jean-Marc SAUVIAT; M. Adrien SEIXAS; Mme Françoise TALVARD; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 9 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à Mme Martine PANNETIER; M. Pierrick CRONNIER à Mme Elisabeth VENTADOUR; M. Sébastien DEVALLIERE à M. Jean-Pierre GUITARD; M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Christophe ARFEUILLERE; Mme Céline PARRAIN à M. Gilles BARBE; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Chrystèle BOYER; Mme Tessa SAUBESTY à M. Adrien SEIXAS et Mme Patricia TILLET à M. Patrick COURTEIX.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro:

DL20240410-028

Matière:

7.6 - Finances locales – contributions budgétaires

Objet:

CONTRIBUTION « 2024 » AU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Vu l'appel à contribution du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 2 avril 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de faire droit à l'appel à contribution obligatoire du Service Départemental d'Incendie et de Secours, au titre de l'année 2024, pour un montant total de 338 719,27 €.

Fait en Mairie d'Ussel, le 10 avril 2024

Accusé de réception en préfecture 019-211927504-20240410-DL20240410-028-DE Date de télétransmission : 11/04/2024 Date de réception préfecture : 11/04/2024 Date de mise en ligne : 12/04/2024 Le Maire, Vice-Président du Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE